



Certification des compétences de conduite des officiers de la Protection civile

swissleaders.ch/protectioncivile



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

 **SWISS
LEADERS**

Certifiez votre expérience et vos compétences en tant qu'officier de la Protection civile

De quoi s'agit-il ?

Dans le domaine de la Protection civile, les cadres de milice jouent un rôle essentiel dans la gestion des situations d'urgence et la coordination des équipes sur le terrain. Leur efficacité repose non seulement sur des connaissances techniques, mais surtout sur des compétences solides en conduite humaine. Ces aptitudes – telles que la communication, la motivation, la gestion du stress et la prise de décision – permettent d'assurer la cohésion, la confiance et la performance des équipes dans des contextes exigeants.

Développer ces compétences dans un cadre de milice renforce la capacité à diriger avec empathie, à résoudre les conflits et à mobiliser les ressources humaines de manière optimale. Au-delà du service à la collectivité, ces qualités se transposent directement dans la vie professionnelle. Elles favorisent une meilleure gestion d'équipe, une plus grande adaptabilité et une communication plus efficace au sein des organisations. Les cadres qui s'investissent dans la Protection civile acquièrent ainsi une véritable valeur ajoutée humaine et managériale. La reconnaissance de ces compétences, tant par les institutions publiques que par les employeurs privés, souligne leur importance stratégique. Elle met en lumière la contribution précieuse de la formation de milice au développement du leadership moderne. En valorisant ces savoir-faire, on renforce le lien entre engagement citoyen et excellence professionnelle.

L'Office fédéral de la protection de la population met en place, en collaboration avec Swiss Leaders, une certification des expériences et compétences de conduite humaine des officiers de la Protection civile.

La certification porte sur trois niveaux, chacun s'appuyant sur un modèle de compétences spécifique à son niveau. Le premier niveau couvre les compétences d'un chef de section dans sa fonction de cadre en intervention. Le deuxième niveau couvre des compétences supplémentaires en tant que commandant de compagnie dans les domaines de la logistique, de la gestion financière et surtout, du conseil aux autorités politiques. Le troisième niveau est destiné aux commandants de bataillon, qui doivent également disposer de compétences stratégiques et de compétences dans la conduite d'un état-major.

swissleaders.ch/protectioncivile



EN SAVOIR PLUS



Comment obtenir mon certificat ?

Si vous êtes un officier de milice ou professionnel de la Protection civile avec au minimum deux ans d'expérience dans votre fonction actuelle, vous pouvez prétendre à un certificat de compétences de conduite de Swiss Leaders.



- 1 Les documents à soumettre pour la demande de certification sont disponibles sur [swissleaders.ch/protectioncivile](https://www.swissleaders.ch/protectioncivile) ou, pour la certification de niveau 1, également sur le site Internet de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP.
 - Formulaire de demande de certification
 - Extrait électronique PISA
 - Organigramme de l'organisation de Protection civile
 - Certificat éthique
 - Curriculum vitae
 - Auto-évaluation
 - Documents complémentaires (justificatifs, recommandations)
- 2 Après avoir effectué l'autoévaluation et rassemblé tous les documents justificatifs permettant d'attester vos compétences, vous pouvez faire parvenir votre dossier complet par e-mail (documents en format PDF).
 - Pour la certification du niveau 1, à Zertifikat_Swiss_Leaders@babs.admin.ch
 - Pour les certifications des niveaux 2 et 3 romandie@swissleaders.ch
- 3 Le dossier soumis est vérifié pour s'assurer qu'il est complet. Si c'est le cas, vous recevez la facture pour le processus de certification. Vos compétences seront ensuite vérifiées sur la base du dossier remis et lors d'un entretien d'évaluation d'environ 90 minutes avec un/e expert/e qualifié/e.
- 4 Sur la base de l'évaluation, vous recevez le certificat mentionnant les compétences retenues. Le certificat couvre un maximum de onze domaines de compétence pour les officiers et les instructeurs/trices et huit pour les commandant(e)s.

Quels sont les avantages ?

Pour vous, en tant que cadre d'une organisation de la Protection civile

- **Prise de conscience de ses forces et axes d'amélioration** – permet d'identifier clairement ses qualités relationnelles et ses points à développer.
- **Développement personnel et professionnel** – encourage une démarche de progression continue et d'apprentissage actif.
- **Renforcement de la confiance en soi** – une meilleure connaissance de ses compétences accroît l'assurance dans la prise de décision et le leadership.
- **Amélioration de la communication interpersonnelle** – aide à mieux comprendre son style relationnel et à adapter sa manière d'interagir.
- **Gestion plus efficace des situations de stress ou de conflit** – une bonne maîtrise de ses réactions humaines favorise la sérénité et la résilience.
- **Valorisation du parcours de milice** – permet de traduire les compétences acquises dans la Protection civile en atouts concrets pour la vie professionnelle.
- **Meilleure employabilité** – la capacité à se connaître et à évoluer est un gage de maturité

Pour les organisation de la Protection civile et les employeurs professionnels

- **Collaborateurs plus conscients et autonomes** – ils sont capables d'ajuster leur comportement pour améliorer la dynamique d'équipe.
- **Renforcement du leadership interne** – des employés ayant travaillé leurs compétences humaines deviennent des relais de confiance et de motivation.
- **Amélioration du climat de travail** – une meilleure compréhension de soi et des autres réduit les tensions et favorise la coopération.
- **Hausse de la performance collective** – une communication fluide et un leadership équilibré optimisent la productivité.
- **Réduction du turnover** – les collaborateurs qui se sentent reconnus et en croissance sont plus fidèles à l'organisation.
- **Image positive de l'entreprise** – valoriser les compétences humaines issues de l'engagement citoyen (comme la Protection civile) renforce la réputation sociale de l'employeur.

Niveaux de certification et tarifs

Niveau 1: chef.fe de section

Dossier complet (format PDF) à envoyer à: Zertifikat_Swiss_Leaders@babs.admin.ch

Tarifs

- **Certification uniquement**
Gratuit. Les frais sont pris en charge par l'OFPP.
- **Certification + adhésion en tant que membre actif Swiss Leaders**
Les frais de certification sont pris en charge par l'OFPP.
Cotisation annuelle Swiss Leaders: **CHF 298.-** (calculée prorata temporis)

Niveau 2: commandant.e de compagnie et Niveau 3: commandant.e de bataillon

Dossier complet (format PDF) à envoyer à: romandie@swissleaders.ch

Tarifs

- **Certification uniquement**
CHF 400.- pour membre Swiss Leaders
CHF 850.- pour non-membre
- **Certification + adhésion en tant que membre Swiss Leaders (membre actif)**
CHF 400.- pour la certification
+ **CHF 298.-** prorata temporis pour cotisation de l'année en cours
+ **CHF 298.-** pour cotisation année suivante



Sous [swissleaders.ch/protectioncivile](https://www.swissleaders.ch/protectioncivile) vous trouvez toutes les informations ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à télécharger.

L'office fédéral de la Protection civile

L'office fédéral de la protection de la population, le partenaire de confiance pour toute question et développement touchant la protection de la population suisse.



VISION

« **Protéger les êtres humains, les animaux et l'environnement des dangers majeurs.** » L'OFPP s'engage pour la protection des êtres humains, des animaux et de l'environnement contre les dangers majeurs.



MISSION

L'OFPP

- définit un cadre pour les interventions en cas d'événement majeur, de catastrophe ou de situation d'urgence ainsi qu'en cas de conflit armé, en particulier pour la Protection civile;
- assure les conditions nécessaires à la protection de la population, notamment en formant des cadres de la Protection civile, en veillant à la disponibilité opérationnelle des ouvrages de protection et en publiant des documents d'information;
- assure la gestion d'urgence pour la protection de la population et l'organisation de base de l'organisation de crise de l'administration fédérale.



VALEURS

Priorité aux prestations: nos partenaires donnent l'impulsion à notre action. Notre objectif est de répondre à leurs attentes dans un esprit de coopération.

Accomplissement: notre travail est gratifiant. Il nous permet d'avoir un impact positif.

Reconnaissance mutuelle: nous traitons les autres comme nous aimerions qu'ils ou elles nous traitent: de manière équitable, transparence, fiable et tolérante.



AXE STRATÉGIQUE

Coopération: la collaboration au sein du système coordonné de protection de la population est forte.

Préparation et résilience: la préparation et la résilience de la protection de la population sont accrues.

Gestion des crises et des situations d'urgence: L'OFPP assume son rôle de leader dans la gestion des crises et des situations d'urgence de la Confédération.

Les engagements de Swiss Leaders



Assistance et protection

- Des conseils en matière de droit par notre service juridique et un pool d'avocats partenaires
- Conseils et orientation professionnels
- Libre accès à différents contenus éditoriaux : Leader Magazine, PME, newsletters, livres blanc
- Divers avantages négociés



Développement et réseautage

- Formations et séminaires pratiques en matière de leadership
- Mise en réseau et événements au niveau régional et national
- Relation d'aide, d'échanges et d'apprentissage grâce à 150 mentors



Leadership durable

- Membre de l'organisation faïtière européenne CEC European Managers
- Membre fondateur de l'alliance politique des associations d'employés indépendantes orientées solution «laplateforme.ch»
- Porteur de l'initiative Sustainable Leaders
- Implication dans la promotion des formes de travail flexibles en Suisse
- Participation à des projets de recherche sur le leadership, l'égalité et la santé



Swiss Leaders | Gotham, Avenue d'Ouchy 4
CH-1006 Lausanne | T. +41 21 625 78 32
romandie@swissleaders.ch | www.swissleaders.ch